

# Communiqué de presse

8 mars 2021

## Un nouveau rapport révèle les limites de la diligence raisonnable des entreprises de négoce de matières premières extractives en matière d'ESG

Un [nouveau rapport](#), *The ESG Due Diligence and Transparency Report on Extractive Commodity Trading*, évalue 25 entreprises prépondérantes dans le négoce du pétrole, du gaz, des métaux ou des minéraux. Les entreprises n'obtiennent qu'un score de 23% en moyenne sur les systèmes de diligence raisonnable en matière d'ESG (*ESG due diligence*) et de 28% en ce qui concerne la publication d'informations d'intérêt public. Si la plupart des entreprises ont formulé des engagements, notamment en matière de droits humains, de lutte contre la corruption et de protection de l'environnement, il leur est beaucoup plus difficile de démontrer la mise en œuvre systématique de ces engagements. Dans un secteur sujet aux controverses, le rapport révèle que les mesures de gestion des risques ESG sont souvent en deçà des objectifs que les entreprises se sont elles-mêmes fixés.

L'évaluation, fondée sur des données publiques provenant du domaine public ou fournies par les entreprises, couvre les mesures ESG relatives à quatre problématiques auxquelles elles font face dans leurs chaînes d'approvisionnement: les droits humains, la gouvernance d'entreprise, les flux financiers et l'environnement. RMF – une organisation de recherche indépendante basée en Suisse – a développé un outil de mesure simple qui s'appuie sur les directives existantes applicables au négoce des matières premières développées par l'OCDE, l'ITIE, le gouvernement suisse et la London Bullion Market Association, et sur les contributions de parties prenantes et d'experts.

L'éventail des résultats obtenus dans cette étude indique que si de nombreuses entreprises de négoce de matières premières semblent hésitantes ou réticentes à aller au-delà des pratiques établies, certaines entreprises s'orientent rapidement vers plus de transparence vis-à-vis des questions d'intérêt public et de la gestion des risques ESG.

Les chaînes d'approvisionnement mondiales sont dépendantes du commerce des matières premières extractives qui permet de maintenir des flux efficaces pour ces ressources essentielles. Dans de nombreux pays riches en ressources, le secteur du négoce peut générer des revenus importants pour leur développement économique. C'est pourquoi les paiements effectués par les entreprises pour l'achat de matières premières aux gouvernements ou aux entreprises étatiques (relatifs à la part de la production de l'État) représentent un intérêt public majeur. Cependant, à de très rares exceptions près, les entreprises ne publient aucune donnée sur ces « premiers échanges » (*first trades*) ou sur l'étendue des pays concernés par leurs activités.

Selon la directrice générale de RMF, Hélène Piaget, « *Nous espérons que les récentes directives de reporting publiées par l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) gagneront en popularité et deviendront la norme en matière de transparence pour les paiements et la bonne gouvernance dans le secteur.* »

Alors que les gouvernements, les financiers, les clients en aval et les consommateurs sont de plus en plus conscients de la nécessité de garantir des chaînes d'approvisionnement responsables, il est dans l'intérêt des entreprises de négoce de sortir de la zone de confort des pratiques établies. En démontrant une mise en œuvre et une transparence plus systématiques vis-à-vis des problématiques ESG, elles peuvent participer à limiter les risques et à instaurer un climat de confiance entre toutes les parties prenantes.

Commentant le rapport, Joseph Williams, Directeur du Plaidoyer au Natural Resource Governance Institute (NRGI), a déclaré : *« Ce rapport montre clairement que la plupart des entreprises ne publient pas les informations relatives aux paiements qu'elles effectuent aux gouvernements et aux transactions sous-jacentes. Certaines de ces transactions peuvent alourdir considérablement le fardeau de la dette de nombreux pays riches en ressources, fragilisés par la pandémie de coronavirus. Le rapport devrait sonner comme un avertissement pour les principaux centres de négoce de matières premières : il est temps de renforcer la réglementation pour exiger des entreprises que ces transactions à haut risque soient réalisées en toute transparence. »*

Plusieurs entreprises ont profité de l'étude pour repenser leurs processus ESG internes et mettre dans le domaine public des documents et des données inédits sur des questions telles que la propriété effective des bénéficiaires, la stratégie fiscale et la diligence raisonnable en matière de droits humains. Il faut espérer que la publication du rapport et ses quelques exemples de meilleures pratiques encourageront davantage d'entreprises de négoce de matières premières à respecter leurs engagements et à renforcer leur transparence sur les questions ESG.

[Télécharger le rapport \(en anglais\)](#)

Publié par: **RMF**, Nyon, Suisse

[media@responsibleminingfoundation.org](mailto:media@responsibleminingfoundation.org) | +41 22 361 14 18

#### Entreprises évaluées dans le rapport :

BP, Chevron, China Minmetals, CITIC, ConocoPhillips, Eni Trading & Shipping, ExxonMobil, Gerald Group, Glencore, Gunvor, LITASCO, Mercuria, Mitsubishi Corporation, Mitsui, MRI Trading, Noble, Phibro, RGL Group, Shell Trading, Tewoo Group, Totsa Total Oil Trading, Trafigura, Unipet, Vitol, Wogen.

#### A propos de RMF

RMF est un organisme de recherche indépendant qui encourage l'amélioration continue des pratiques responsables dans l'ensemble du secteur extractif en développant des outils et des cadres méthodologiques, en publiant des données d'intérêt public et en rendant possible un engagement éclairé et constructif entre les entreprises du secteur extractif et les autres parties prenantes. En tant que fondation indépendante, RMF n'accepte aucun financement ni aucune autre contribution du secteur extractif.

#### Avertissement

Le rapport est publié à titre d'information uniquement et n'est nullement destiné à un usage promotionnel. Ce rapport ne fournit aucun conseil ni recommandation sur le plan comptable, juridique, fiscal ou propre aux investissements, et il ne constitue ni une offre ni un démarchage en vue de l'achat ou de la vente d'instruments financiers d'aucune sorte. La méthodologie d'évaluation complète peut être consultée sur le site internet. La clause de non-responsabilité complète peut être consultée sur le site web de RMF.